



Strasbourg, le 29 mai 2013

CDL-EL-OJ(2013)003ann
Or. fr.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

45^e REUNION
DU CONSEIL DES ELECTIONS DEMOCRATIQUES

Venise, le 13 juin 2013 à 10 h

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil est invité à adopter l'ordre du jour tel qu'il figure dans le présent document.

2. Communication du Secrétariat

Le secrétariat informera le Conseil sur :

- La participation à un séminaire organisé par l'Union européenne sur l'observation des élections (Bruxelles, 25-26 mars 2013) ;
- Le séminaire sur l'usage des ressources administratives pendant les campagnes électorales, organisé dans le cadre du partenariat oriental (Tbilissi, 17-18 avril 2013), ainsi que l'avancement de l'étude sur le même thème ;
- L'assistance de longue durée à la Commission électorale centrale de l'Albanie, en vue des élections parlementaires du 23 juin 2013, ainsi que l'assistance à la mission d'observation de l'Assemblée parlementaire ;
- L'assistance à la mission d'observation des élections parlementaires au Monténégro (7 avril 2013) ;
- L'assistance à la mission d'observation des élections parlementaires en Bulgarie (12 mai 2013) ;
- L'avancement du transfert de la base VOTA au Tribunal électoral du pouvoir judiciaire de la Fédération du Mexique.

Mme Alanis informera le Conseil de la participation de la Commission au comité technique préparant ISO 17582, le projet de norme de qualité concernant l'administration électorale, et en particulier de la réunion de Punta Cana les 11-12 avril 2013.

3. Mexique

Suite à la demande du Président de l'Institut fédéral électoral, M. Leonardo Valdés Zurita, le Conseil est invité à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2013\)004](#)) sur la législation électorale du Mexique ([CDL-REF\(2013\)002](#)), sur la base des observations de Mme Biglino Campos, et de MM. Darmanovic et Tanchev.

4. « L'ex-République yougoslave de Macédoine »

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH ([CDL\(2013\)020](#)) sur le Code électoral de « L'ex-République yougoslave de Macédoine » ([CDL-REF\(2013\)013](#)), établi à la demande de la Commission de suivi de l'Assemblée parlementaire sur la base des observations de MM. Kask et Bisson (expert, OSCE/BIDDH). Une délégation de la Commission s'est rendue à Skopje les 15 et 16 mai 2013 dans le cadre de la préparation de cet avis.

5. Ukraine

Le Conseil est invité à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2013\)029](#)) sur la loi de l'Ukraine sur le référendum ([CDL-REF\(2013\)15](#)), établi à la demande de la Commission de suivi de l'Assemblée parlementaire sur la base des observations de MM. Paczolay, Sanchez Navarro et Tuori.

Le Conseil est également invité à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH ([CDL\(2013\)019](#)) sur le projet d'amendements à la législation électorale de l'Ukraine ([CDL-REF\(2013\)025](#) et [028](#)), établi à la demande de M. Olexandr Lavrynovych, ministre de la Justice de l'Ukraine, sur la base des observations de MM. Paczolay et Pilgrim (expert, OSCE/BIDDH). Une délégation de la

Commission s'est rendue à Kyiv le 25 avril dans le cadre de la préparation de cet avis, et y a rencontré un groupe d'experts du ministère de la Justice de l'Ukraine.

6. Méthode de désignation des candidats au sein des partis politiques

Le Conseil est invité à examiner, en vue de son adoption, le projet de questionnaire sur la méthode de désignation des candidats au sein des partis politiques ([CDL-EL\(2013\)005](#)), préparé sur la base des commentaires de Mme Alanis, M. Craig, Mme Durrieu et M. Xuclà. Ce questionnaire sera ensuite envoyé à l'ensemble des membres de la Commission et du Conseil des élections démocratiques.

7. Activités futures

Une table ronde sur la réforme électorale en Ukraine se tiendra le 20 juin 2013 à Kyiv, en coopération avec l'OSCE et l'Union européenne.

La Commission apportera une assistance juridique à la délégation de l'Assemblée parlementaire chargée d'observer les élections parlementaires en Albanie (23 juin 2013).

Le secrétariat informera la Commission de la préparation de la 10^e conférence européenne des administrations électorales (Chisinau, 26-27 juin 2013).

Le Conseil sera informé de l'état d'avancement de la préparation du 3^e atelier pour la démocratie sur le thème des partis politiques qui aura lieu à Bucarest les 18 et 19 octobre 2013. Cette activité est organisée conjointement par le ministère des Affaires Etrangères de la Roumanie et la Commission de Venise et va réunir les représentants des pays du voisinage méridional du Conseil de l'Europe.

La Commission devrait participer à des activités pré-électorales en Géorgie, en vue des élections présidentielles de cet automne.

Les membres sont invités à faire des propositions d'activités futures.

8. Coopération avec l'OSCE/BIDDH

Un échange de vues aura lieu avec les représentants de l'OSCE/BIDDH sur les possibilités de coopération future.

9. Date de la prochaine réunion

Le Conseil est invité à fixer sa prochaine réunion au 10 octobre 2013 à 10 h.